

*Les crédits*

Beaucoup de gens ne savent pas qui, au gouvernement ou au Parlement, s'occupent de cette question.

• (1210)

Même le premier ministre d'une province maritime avec qui j'en discutais la semaine dernière, vendredi soir pour être plus précis, l'ignorait. Il n'était pas du tout au courant des résultats et des recommandations de la commission royale établie en 1986 qui, dans le cadre de ses travaux—qui avaient coûté 23 millions de dollars—, avait fait ouvrir l'estomac de 550 phoques pour voir ce qu'il y avait dedans. Dans l'estomac de quatre phoques, on avait trouvé de la morue, ce qui montre en fait que moins de 1 p. 100 d'entre eux se nourrissaient de morue.

À mon avis, les phoques du Groenland, dans le nord-ouest de l'Atlantique se nourrissent certainement de divers organismes marins, y compris du poisson, des crevettes, des calmars et autres crustacés. Le député de la Colombie-Britannique disait que quelle que soit leur nourriture, celle-ci fait partie de la chaîne alimentaire et ils contribuent donc au problème. Logiquement, c'est exact. Mais on pourrait aussi utiliser la même logique et dire que, s'il est vrai que les phoques mangent toute la morue et tout le poisson de la même espèce ayant un rapport avec la morue dans la chaîne alimentaire, la disparition de la morue devrait automatiquement signifier celle des phoques. Parallèlement, il dit que la population des phoques augmente. Nous aurions besoin de quelques années pour voir si c'est vraiment la tendance, mais si l'on considère ça d'un point de vue logique, il est possible que nous assistions d'ici un an ou deux à la disparition massive de la population de phoques qui n'auront plus rien à manger. Ce ne sera pas le résultat d'une action concertée du gouvernement.

Cette question est, me semble-t-il, importante puisque que le ministre l'a mentionnée. D'après mes recherches et ces documents, il ressort des études effectuées par le gouvernement canadien que la population de phoques du Groenland n'a pas connu d'explosion depuis que leur importation a été interdite en Europe, en 1983. Le marché n'a pas vraiment augmenté entre 1978 et 1990, et on a beau prétendre que leur nombre soit passé de 2 millions à 3,3 millions depuis 1983, selon le chiffre que mentionnait récemment l'Association des pêcheurs de Terre-Neuve, cette croissance s'appuie sur l'hypothèse non fondée que la population de phoques a augmenté à un rythme constant. Je ne puis trouver dans aucun des rapports que j'ai consultés des données appuyant cette hypothèse. La Commission royale sur les phoques et l'industrie de la chasse aux phoques a certes montré que les phoques du Groenland sont des animaux migratoires dont l'aire de distribution coïncide avec celle de la morue

du nord pendant quelques mois de l'année seulement. Plus de la moitié de leur alimentation annuelle est consommée à l'extérieur des pêcheries canadiennes traditionnelles dans l'Atlantique nord-ouest.

Pour en terminer sur ce point, je pense que nous devrions tous, autant les parlementaires que les fonctionnaires des paliers fédéral et provincial, prendre au sérieux certaines des recommandations de cette commission royale, car on y trouve une abondance de renseignements pertinents sur le rapport entre les deux phénomènes et sur les moyens de maintenir l'équilibre.

Je crois certes qu'il est important de bien gérer les ressources naturelles. Là où l'intervention humaine a perturbé le cycle, il importe de veiller à maintenir un équilibre. Quant à la corrélation entre la population de phoques et les stocks de poisson, on trouve dans le rapport de la commission royale beaucoup d'information montrant qu'il est trop simple de dire, comme le font un certain nombre de députés et des membres du public, que les phoques sont les véritables coupables et d'en faire des boucs émissaires.

Je voudrais conclure sur ce point en citant ce passage d'un article publié hier dans le *Halifax Chronicle Herald* d'hier: «Le Canada devrait y réfléchir à deux fois avant d'autoriser une intensification de la chasse aux phoques qui pourrait provoquer un boycottage de nos produits de la pêche en Europe.» C'est là un point de vue sérieux et important venant de la région de l'Atlantique. Il faudrait le prendre au sérieux à ce sujet. Je souscrirais à la principale observation que le ministre des Pêches a faite, à savoir que bien que cette question touchant les phoques soit importante, elle est quand même distincte de la question principale dont la Chambre est présentement saisie, c'est-à-dire celle de la diminution des stocks de morue de l'Atlantique nord.

Je répète en conclusion qu'en plus des autres mesures que le ministre a mentionnées, nous devrions saisir de cette question la Cour internationale de justice. Nous devons entreprendre de nouveaux efforts de lobbying auprès des parlementaires d'Europe et d'ailleurs. Et je tiens à répéter en terminant que je ne considère pas la motion à l'étude comme une motion de censure à l'égard du gouvernement.

Il serait utile pour le gouvernement du Canada d'avoir une déclaration des parlementaires canadiens énonçant en termes très énergiques que la question nous paraît tellement grave que nous devrions prendre toutes les mesures possibles et ne négliger aucune option pour remédier à la crise à laquelle font face la population et l'environnement de l'Atlantique nord et même, sur une plus vaste échelle, le monde entier. Il s'agit d'une ressource mondiale. Je souscris, dans un certain sens, à